



02 AVR. 2026

## ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE 2025-2026

Le Directeur de l'Orientation et des Bourses du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les étudiants des Universités Publiques et Privées et ceux des Grandes Ecoles Privées de l'ouverture de la session d'attribution de secours financiers 2025-2026 selon le chronogramme suivant :

- ✓ Inscription en ligne ([www.dob-mesrs.ci](http://www.dob-mesrs.ci)) : Du Jeudi 02 Avril au Vendredi 01 Mai 2026.
- ✓ Dépôt des dossiers : Du Lundi 20 Avril au Vendredi 08 Mai 2026 délai de rigueur.

Tous les étudiants ne bénéficiant pas d'une bourse d'études sont invités à formuler une demande d'aide financière.

Pour les informations complémentaires relatives à La liste des pièces constitutives du dossier de candidature, vous êtes invités à vous rendre sur le site [www.bourses-mesrs.ci](http://www.bourses-mesrs.ci).



Prof. Adama SYLLA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

DIRECTION DE L'ORIENTATION  
ET DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES  
EN CÔTE D'IVOIRE

BP V 151 ABIDJAN

Tél. : 27 20 32 32 50: Fax: 27 20 32 75 53

+225 01 01 48 51 51/07 04 09 08 49 / 05 96 24 67 67

E-mail : [dbemesrs@yahoo.fr](mailto:dbemesrs@yahoo.fr) / Site: [www.dob-mesrs.ci](http://www.dob-mesrs.ci)

N/Réf. : **317** MESRS/DOB/AS/Tam



02 AVR. 2026

**DOSSIERS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE SECOURS  
FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE**

**LA LISTE DES PIECES A FOURNIR**

LA LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS EST LA SUIVANTE :

- 1- LE FORMULAIRE DE DEMANDE (A RENSEIGNER EN LIGNE), A IMPRIMER ET A FAIRE SIGNER PAR LE DOYEN DE L'UFR OU LE DIRECTEUR DE L'ECOLE ;
- 2- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LA PHOTOCOPIE DU RECEPISSE DE DEMANDE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ;
- 3- LA PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ;
- 4- LA PHOTOCOPIE DE LA FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026 SUR LE SITE DU MESRS (OBLIGATOIRE)
- 5- LA PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE REUSSITE AU BACCALAUREAT ;
- 6- LE CERTIFICAT DE DECES DE(S) PARENT(S) POUR LES ORPHELINS ;
- 7- UN DOSSIER MEDICAL PRESENTE PAR LE SERVICE SOCIAL DE L'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES ETUDIANTS HANDICAPES PHYSIQUES ;
- 8- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU).
- 9- LES PHOTOCOPIES DES RELEVES DE NOTES DES ANNEES UNIVERSITAIRES 2024-2025 (A PARTIR DE LA LICENCE 2) ;

### **NOTA BENE :**

- 1- CHAQUE ETUDIANT EST INVITE A IMPRIMER **UNE FICHE D'ENGAGEMENT**, A RENSEIGNER, A SIGNER ET A JOINDRE A SON DOSSIER
- 2- LES ETUDIANTS SONT INVITES A PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS UTILES EN VUE DU RESPECT SCRUPULEUX DU CALENDRIER DE DEPOT DES DOSSIERS DE SECOURS FINANCIERS AU TITRE DE L'ANNEE **2025-2026**, PREVU **Du Lundi 20 Avril au Vendredi 08 Mai 2026**, DELAI DE RIGUEUR. (AUCUNE PROROGATION N'EST ENVISAGEABLE) ;
- 3- LES ETUDIANTS D'ABIDJAN SONT INVITES A DEPOSER LEURS DOSSIERS AU **FOYER K DU CROU A1** (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY) OU AU **CROU A2** (UNIVERSITE NANGUI ABROGOUA)
- 4- POUR LES ETUDIANTS DE L'INTERIEUR DU PAYS, LE DEPOT DES DOSSIERS SE FAIT AUPRES DES DIFFERENTS **CENTRES REGIONAUX DES OEUVRES UNIVERSITAIRES (CROU)**.
- 5- CHAQUE PIECE CONSTITUTIVE DU DOSSIER DE DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DE L'ORIGINAL.

